

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2025

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 28 avril 2025 sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 18 avril 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, MOLLIET Gisèle, ROUX-NOUVEL Florence, VINCENZI Walter, DUC-GONINAZ Guy, JOGUET Mathieu, VIARD-GAUDIN Eliette, BLANC Nicolas, MENOTTO Sylvain

ABSENTS REPRESENTES : M. MIRABAIL Jean-Pierre par M. FRISON-ROCHE Christian
M. DOIX Thierry par M. VINCENZI Walter
Mme PALLUEL-BLANC Célia par Mme ROUX-NOUVEL Florence
Mme CRESSENS Annick par Mme VIARD-GAUDIN Eliette

ABSENTE : Mme HORNECKER Justine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VIARD-GAUDIN Eliette

Le quorum étant respecté, après approbation (1 abstention) du procès-verbal de la séance précédente, M le Maire déclare ouvert la séance du Conseil municipal.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour, ce qui est accepté :
-décision modificative budgétaire d'ajustement au budget général

Réhabilitation de la ferme de la Cayère : validation des offres de la scénographie,

Le conseil prend connaissance des propositions d'attribution des marchés pour la scénographie de la Cayère pour donner suite à l'analyse des offres réalisée par Mme Katrine CHASSAING, scénographe, et autorise M le Maire (1 abstention) à signer les actes d'engagement ayant valeur de marché avec :

Lot	Entreprise retenue	Montant HT
1-mobiliers et manip	SCOP Lythos	95 197 €
2- équipements AV et multi média (avec option)	Audiosoft	68 563,21 €
3-Production AV et multi média (avec option)	MonUniVert	20 150 €
4-réalisation graphique (avec option)	SCOP Lythos	34 507 €
TOTAL		218 417,21 €

Extension du réseau de chauffage : convention pour les CEE

M. le Maire rappelle que lors de sa séance du 24 mars 2025, le Conseil a pris connaissance des conclusions et propositions du schéma directeur du réseau de chauffage et a validé le projet d'extension du réseau consistant à raccorder le secteur de la coopérative laitière du beaufortain et de l'église (hôtel du Grand Mont, Maison Doron et église), densifier le secteur de l'Hôtel de la Roche en changeant la chaudière bois. Le coût de ce projet est de 1,6 M€ et peut prétendre à des subventions de l'ordre de 50%. Cette extension nécessiterait un fonctionnement du réseau de chauffage à l'année et non plus uniquement pendant l'hiver.

Suite à un contact avec la Poste et son délégataire (EDE : Economie D'Energie) il s'avère qu'il est possible de mobiliser les CEE (Certificats d'Economie d'Energie) pour un montant de l'ordre de 70 à 80 K€ par bâtiment raccordé), la contrainte étant que les marchés de travaux soient signés avant fin 2025.

Le Conseil autorise, à l'unanimité, M le maire :

- à confier la mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage au cabinet EEPOS pour la préparation des marchés de travaux (conception réalisation), pour un montant de 36 240 € HT
- à solliciter les subventions auprès de l'ADEME pour la mission d'AMO et les travaux,
- à signer la convention pour la mobilisation des CEE, à intervenir avec la poste.

Demande de subvention ligne de câble exploitation parcelle 211

Le Conseil, à l'unanimité, autorise M. le maire à solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une coupe à câble sur la parcelle forestière 211 (Méraillet).

Décision modificative budgétaire

Le Conseil municipal valide une décision modificative budgétaire d'ajustement au budget général (subventions du projet de la Cayère)

Validation du Compte Rendu d'Activité de la ZAC du Planay

Le Conseil prend connaissance et valide le CRAC (Compte Rendu d'Activités de la ZAC du Planay) arrêté au 31/12/2024.

Il est rappelé que la consultation relative à la faisabilité d'un programme d'urbanisation destiné à intégrer des locaux pour l'ESF, des espaces d'accueil clients et des appartements n'a pas abouti et qu'il convient de s'assurer auprès de la SAS des dates d'échéances de la procédure (validité des différentes études).

Renouvellement de la convention accrobranche à Marcôt

Le Conseil valide la convention tripartite établie avec l'ONF et M. Pascal GIRARD pour l'activité accrobranche sur le site de Marcôt), en forêt soumise au régime forestier, convention d'une durée de 10 ans moyennant une redevance en 2025 de 632 € (évolution de la redevance évolutive).

Demande de renouvellement du classement de l'OT en catégorie 1

Le Conseil valide la demande de renouvellement du classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1, démarche préalable au classement de la commune en commune touristique et en station de tourisme. Il est rappelé l'importance de ces classements sur les finances locales (dotation touristique, taxe de séjour...)

Par ailleurs, le Conseil propose la candidature de Mme Florence ROUX NOUVEL comme administrateur au sein de l'Office de Tourisme (en remplacement de M. Bruno VIALLET).

Modification de poste personnel communal

Le Conseil valide la création d'un poste d'adjoint technique principal 1ere classe suite à une évolution de grade.

Etablissement d'une servitude de vue sur parcelle communale (Hauts d'Arêches)

Le Conseil valide à l'unanimité l'établissement d'une servitude de vue sur la parcelle communale section I n° 3766 aux hauts d'Arêches au profit de la parcelle section I n° 2675, servitude rendue nécessaire pour les besoins du PC attribué à M Nicolas DUC GONINAZ.

Validation du Bail Emphytéotique Administratif avec la SEM4V pour le projet de logements au sein du bâtiment de la pharmacie

Le Conseil valide (1 contre) le Bail Emphytéotique Administratif établi avec la SEM 4V portant sur le bâtiment de la pharmacie dans l'objectif de créer 13 appartements (2 T4, 5 T3, 6 T2) dans la cadre d'un projet d'habitat inclusif. La durée du bail est de 50 ans et ce dernier est établi à titre gracieux avec paiement des charges de fiscalité par la SEM4V.

Validation de la convention relative au fonctionnement de la ressourcerie

Le Conseil prend connaissance et valide la convention établie entre l'Association d'Animation du Beaufortain et les 4 communes du Beaufortain relative au fonctionnement de la ressourcerie (pour un montant annuel de 10 000 €) ainsi que la répartition de sa prise en charge (Beaufort 48%, Hauteluze 17% Villard-Sur-Doron 16% et Queige 19%).

M Le Maire est autorisé à signer cette convention.

Convention avec Arlysère pour les Containers Semi Enterrés

Le Conseil prend connaissance et valide la convention établie entre Arlysère et la Commune pour définir les rôles et responsabilités de chacune des parties précédemment désignées pour l'implantation et le financement de la (des) Plateforme(s). Une réflexion est en cours s'agissant de la plateforme située aux Champs

à Beaufort (à côté du centre de secours) compte tenu notamment du programme immobilier de 34 appartements en cours de réalisation.

Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'un bien immobilier situé à Arêches.

Décision s'agissant des évolutions du stationnement sur la commune

M le Maire rappelle les échanges intervenus lors de la réunion du groupe de travail du 19 septembre 2024 relatif à la gestion des stationnements sur le territoire de la commune. Il convient, après avoir instauré le stationnement payant sur une partie du secteur touristique du Planay, de décider des modalités de gestion sur Beaufort (parking limitrophe amont de la Place Frison Roche) pour la saison estivale (zone bleue ou stationnement payant).

Les arguments échangés lors du débat sont notamment les suivants :

- intérêt pour l'attractivité des commerces d'imposer une rotation des véhicules en instaurant du stationnement payant ou de la zone bleue,
- impact des créations de logement sur Beaufort qui augmentent le nombre de véhicules et le besoin de stationnement pour des personnes en résidence principale, à qui il n'est pas souhaitable de faire payer le stationnement.

Suite au débat, M. Le maire soumet au vote 2 propositions :

- N°1 mise en place d'une zone bleue (environ 13 places) et d'une zone payante (environ 40 places)
- N° 2 mise en place d'une zone bleue (13 places) et le reste en stationnement gratuit,

Suite au vote (7 pour la première proposition et 5 pour la seconde), la décision de mettre en place deux zones (bleue pour 13 places et payante pour 40 places) sur la période comprise entre le 15 juin et le 15 septembre, de 9H à 19H, est adoptée.

La décision s'agissant des modalités de gestion du stationnement pour les camping-cars au parking de la Serraz sera prise lors de la prochaine séance du Conseil.

Tirage au sort des jurés d'assise

Le Conseil assiste au tirage au sort de 6 personnes inscrites sur la liste électorale, afin d'être proposées pour siéger aux Assises de la Savoie.

Questions diverses

L'assemblée prend connaissance des informations suivantes :

-une lettre d'information municipale en cours de préparation,

-glissement des iles : la convention financière avec le SMBVA relative à la gestion de la zone de dépôt en aval du glissement est en cours de discussion avec l'ensemble des partenaires. Il est envisagé une participation financière de la commune de Beaufort. En contrepartie, la commune pourra récupérer des matériaux issus du glissement en vue d'un réemploi sur nos voiries.

- évènements à venir : le rallye du beaufortain (3 mai 2025), montée cyclo au cornet de Roselend sur route fermée le 25 mai (La Roselende), tout comme la fête des champions à Beaufort,
- à l'occasion de l'étape du Tour dimanche 20 juillet 2025 (16 000 cyclistes amateurs sur l'étape Albertville La plagne) un appel aux bénévoles (avec retour avant fin mai) est lancé (besoin de 80 bénévoles pour gérer 2 points de ravitaillement place Frison Roche et Cornet de Roselend),
- les cérémonies du 8 mai sont prévues à Arêches à 9H30, avec inauguration de la plaque en mémoire de Mme Léontine VIBERT et à Beaufort à 10H45 (en présence des enfants de l'école de Beaufort et de la chorale) et avec l'inauguration de la plaque en mémoire de M. Georges LONG,
- réhabilitation de la ferme de la Cayère : le chantier avance de façon satisfaisante (ouverture envisageable en aout 2026), demande de partenariat avec la fondation crédit agricole pays de France en cours de dépôt, et organisation du fonctionnement en réflexion avec l'Office de Tourisme. La souscription est toujours active,
- un moment de convivialité pour entourer Mathias SALLANSONNET et Marie-Noelle CORNU à l'occasion de leur départ en retraite est organisé mercredi 21 mai 2025,
- Le repas des ainés aura lieu le vendredi 20 juin 2025 à la salle polyvalente de Beaufort (inscriptions avant le 6 juin 2025)
- urbanisme : une révision allégée du PLU (n° 2) est en cours de finalisation avec l'appui du cabinet Vial et Rossi, avec pour objectif une approbation en janvier 2026,
- les coupons d'activités des familles ont été décidés et payés (99 coupons pour un montant total de 4 900 €),
- Flocon vert : Célia VIALLET, stagiaire pour l'animation de la démarche Flocon Vert dresse le bilan de « l'éduc tour » à Saint Gervais, sur le thème des mobilités. Cette réunion a été suivie du comité de pilotage avec les partenaires de la station.
- la réflexion préalable au lancement du marché de navettes est en cours (réunion bilan le 12 mai prochain), les navettes nature restent gratuites pour l'été 2025,
- M. Jérôme CHOUDIN, directeur de la SEMAB prend ses fonctions le 5 mai prochain. Le Conseil lui souhaite la bienvenue et remercie M. Nicolas PERRICA pour le travail accompli durant la saison d'hiver écoulée,
- la soirée des maisons fleuries est prévue le 12 mai, le dossier du renouvellement de la 3eme fleur est à finaliser cette année,
- rassemblement des associations des Beaufort : prévu à Beaufort-en-vallée

-ADMR : Mme Nicole SEVESSAND, après 15 années de présidence, souhaite arrêter son engagement. Le conseil la remercie pour le travail effectué et s'interroge sur les suites s'agissant du fonctionnement de ce service essentiel pour le maintien à domicile,

Comptes-rendus des Commissions

-tourisme : le nombre de lits touristiques s'établit à 9958 : les lits professionnels sont en augmentation de 2,3%, la saison d'hiver a totalisé 352 100 nuitées (dont 227 250 nuitées professionnelles) avec la répartition par période suivante :

-avant saison Vacances de Noël : 8 000,

-vacances de Noël : 60 500,

-inter vacances de janvier : 97 700,

-vacances d'hiver : 133 800

-inter vacances de mars : 52 100

Le bilan est complété par 245 710 journées skieurs avec 6,9 % de clientèle étrangère,

-Forêt : des coupes sont en cours (pour des chablis) avec des entreprises locales réactives,

-Scolaire : participation des 2 écoles de la commune à la semaine du défi anti-gaspi (19 au 23 mai), réfléchir au sujet de la surveillance des enfants en lien avec la future installation d'une structure de jeux dans la cour de l'école de Beaufort,

Le Maire,



LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 2 JUIN 2025